4.3 Spécialistes

4.3.1 Ordonnance de bureau

CS CPT	Cours complémentaire spécialiste ordonnance de bureau (comptable)					
	 Comptabilité Gestion administrative d'un cours de répétition 					
©	Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB Intérêt pour la comptabilité et le travail de bureau					
②	• 2 jours					
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion					
	 Instructeur de la Protection civile vaudoise Chef office de la Protection civile vaudoise 					
0	Chaque participant : utilise le logiciel comptable utilisé dans le canton de Vaud pour la comptabilité respecte et applique les directives en matière administrative					
	Aucune					
	 Grade : appointé Fonction : ordonnance de bureau Formation complémentaire : comptable 					
	25-VD-CS CPT 1 : les 24 et 25 février 2025 25-VD-CS CPT 2 : les 26 et 27 mai 2025 25-VD-CS CPT 3 : les 4 et 5 décembre 2025					
LPPCi	Article 50					

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.2 Spécialiste PBC

CS PBC	Cours complémentaire spécialiste de la protection des biens culturels (PBC)
	Recensement des biens culturels Protection des biens culturels
©	Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB Intérêt pour la culture et les arts, compétences en photographie
②	• 5 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
	 Instructeur de protection civile Intervenants externes Chefs de groupe PBC en stage pratique
Ø	Chaque participant :
Ů	Aucune
	 Grade : appointé Fonction : Spécialiste de la protection des biens culturels Formation complémentaire : Spéc de la prot des biens culturels
	25-VD-CS PBC 1 : du 7 avril au 11 avril 2025 25-VD-CS PBC 2 : du 6 octobre au 10 octobre 2025
LPPCi	Article 50

4.3.3 Spécialiste conducteur

CS CV	Cours complémentaire spécialiste conducteur					
Ø.	 Conduite de véhicule Régulation de la circulation Conduite avec remorque Mécanique de base 					
©	 Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB Pas de mention « non-chauffeur médical » au recrutement Permis de conduire définitif (2 phases) de la catégorie B au minimum 					
①	• 5 jours					
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion					
	 Instructeur de la Protection civile vaudoise Centre de formation TCS Chefs de groupe transport en stage pratique 					
0	Chaque participant : • explique et applique les directes fédérales en matière de circulation routière • explique et applique les directives de la Protection civile vaudoise en matière d'utilisation de véhicules à moteur • manœuvre en toute sécurité avec une remorque					
Ů	Les compétences de conduite du véhicule sont jugées sur la semaine					
	Grade : appointé Fonction : - Formation complémentaire : conducteur Attestation de cours TCS CERTIFIE					
	25-VD-CS CV 1 : du 7 avril au 11 avril 2025 25-VD-CS CV 2 : du 6 octobre au 10 octobre 2025					
LPPCi	Article 50					

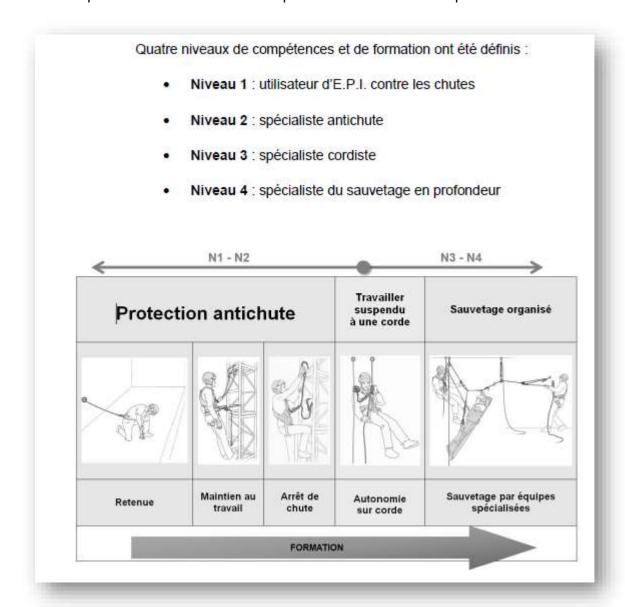
Attention, les astreints ayant un permis de conduire de la catégorie C1E, CE ou DE peuvent, sur base volontaire, ne faire que le premier jour du cours (bases légales et régulation de la circulation). Merci de l'indiquer sous remarque dans le formulaire d'inscription.

4.3.4 Spécialiste sécurité

CS SEC	Cours technique spécialiste sécurité
	 Régulation de la circulation Tenue de points de contrôle (check point) et poste d'observation Renforcements de terrain Recherche de personnes ou d'indices
©	 Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB 3 jours Nouvelle durée
8	 Centre cantonal d'instruction, Gollion Instructeur de la Protection civile vaudoise
1	Chaque participant : • régule la circulation dans un carrefour moyen équipé de feux de signalisation • monte et exploite un point de contrôle adapté à la mission et à l'emplacement • monte et exploite un poste d'observation • renforce le terrain selon les directives de la police • effectue une battue selon les directives de la police
	Aucune Grade : appointé Fonction : - Formation complémentaire : sécurité
LPPCi	25-VD-CS SEC 1 : du 24 février au 26 février 2025 25-VD-CS SEC 2 : du 26 mai au 28 mai 2025 Article 50

4.3.5 Travaux en hauteur

Le cursus pour les travaux en hauteur reprend le schéma du concept cantonal :



Ces formations engagent de grandes responsabilités autant pour sa sécurité personnelle que pour celle des personnes impactées (mandant, cadres, etc.). Pour cette raison, les techniques doivent être entrainées régulièrement selon le schéma ci-dessous (minimum requis) :

Thème / N	N1	N2	N3	N4
ACH (ORPC)	1 heure (CR)	3 jours (E)	2 jours (E)	1 jours (E)
CORD (CCI)	-	-	10 soirs (E)	6 soirs (E)
SAUV (CCI)	-	-	-	4 jours (E)

Dès le N2, les spécialistes doivent se recertifier en antichute tous les 3 ans lors d'un CP ACH.

4.3.5.1 Spécialiste antichute

CS ACH	Cours complémentaire spécialiste antichute				
	Sécurité au travail				
©	 Astreint formé au niveau 1 (utilisateur) antichute Bonne condition physique Intérêt pour le travail en hauteur (attention au vertige) et pour la sécurité antichute Compétences pour donner une formation 				
②	1 jour de sélection + 5 jours				
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain				
	 Instructeur de la Protection civile vaudoise Spécialistes antichute en cours de perfectionnement 				
Ø	 Chaque participant : reconnait le danger de chute sur une place de travail installe en équipe le dispositif de sécurité adéquat informe et surveille les équipes engagées sur une place équipée d'un dispositif antichute forme ses camarades pour le cours de base (utilisateur N1) sauve une personne retenue par un dispositif antichute 				
Ď	 Montage d'un dispositif antichute adapté à une situation Leçon de formation pour un N1 				
	Grade : appointé Fonction : - Formation complémentaire : spécialiste sécurité antichute				
Sélection	25-VD S ACH : le 27 février 2025				
pour info	25-VD-CS ACH 1 : du 19 mai au 23 mai 2025 25-VD-CS ACH 2 : du 16 juin au 20 juin 2025				
LPPCi	Article 50				

GTIR : Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons, à l'exception des cantons ayant pris le concept antichute vaudois.

4.3.5.2 Perfectionnement des spécialiste antichute

CP ACH	Cours de perfectionnement pour spécialiste antichute					
	Techniques ACH					
رگ	Formation des N1					
©	Spécialiste antichute					
$\overline{\Box}$	• 2 jours					
0	Ce cours s'effectue durant une EFB, un cours spécialiste (CS) ou de manière spécifique.					
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain					
	Instructeur de la Protection civile vaudoise					
	Chaque participant :					
0	approfondit les techniques de travail de l'antichute					
n	instruit des astreints N1 aux différentes techniques					
	Aucune					
	Ce cours est obligatoire tous les 3 ans pour tout spécialiste antichute. La spécialisation est retirée après l'échéance en cas de non-participation.					
	25-VD-CP ACH 1 : les 4 et 5 février 2025 (2 places disponibles, EFB)					
	25-VD-CP ACH 2 : les 21 et 22 mai 2025 (4 places disponibles, CS)					
	25-VD-CP ACH 3: les 18 et 19 juin 2025 (4 places disponibles, CS) 25-VD-CP ACH 4: les 8 et 9 juillet 2025 (2 places disponibles, EFB)					
	25-VD-CP ACH 5 : les 12 et 13 août 2025 (2 places disponibles, EFB)					
	25-VD-CP ACH 6 : les 9 et 10 septembre 2025 (2 places disponibles, EFB)					
	25-VD-CP ACH 7 : les 11 et 12 novembre 2025 (2 places disponibles, EFB)					
LPPCi	Article 52					

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.5.3 Spécialiste cordiste

•	
CS CORD	Cours complémentaire spécialiste cordiste
	Travaux techniques nécessitant un accès sur corde
	Spécialiste antichute (N2)
	Très bonne condition physique
	Intérêt pour le travail en hauteur
②	1 jour de sélection + 2 x 5 jours
^	Centre de formation externe
V	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	Instructeur de la Protection civile vaudoise
	Formateur cordiste d'une entreprise externe
	Chaque participant :
Ø	C1 : citer la législation en vigueur pour les travaux avec accès sur corde, utiliser les EPI du cordiste afin d'effectuer une progression sur corde dans tous les cas de figure, une progression horizontale avec système Aid-climb et de secourir un camarade en difficulté à la descente
	C2 : effectuer tous types de travaux de sécurisation dans la verticalité à l'aide du matériel protection civile
<u> </u>	C1 : examen des compétences IRATA 1 par un expert international
	C2 : évaluation par un instructeur de la Protection civile vaudoise
	Grade : - Fonction : - Formation complémentaire : spécialiste cordiste N3 Certificat de cordiste IRATA 1 CERTIFIE
Sélection	25-VD S CORD : le 11 juin 2025
-	25-VD-CS CORD C1 : du 27 octobre au 31 octobre 2025 (ou selon accord)
pour info	25-VD-CS CORD C1 : du 27 octobre au 31 octobre 2025 (ou seion accord) 25-VD-CS CORD C2 : du 28 avril au 2 mai 2025
LPPCi	Article 50
LITOI	7 11 10 10 10

Attention, l'inscription est uniquement faite pour la journée de sélection. Le bureau des cours inscrira ensuite les astreints retenus pour la formation. Places restreintes.

IRATA: industrial rope access trade association (https://irata.org/fr/)

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.5.4 Entrainement des cordistes

E CORD	Entrainement pour spécialiste cordiste				
	Techniques cordiste				
©	Spécialiste cordiste dès le C1 obtenu				
-	Soirées de 16h00 à 20h00 (solde et APG annualisées)				
9	Centre cantonal d'instruction, Gollion, centre de cordiste dans le canton et terrain				
	Instructeur de la Protection civile vaudoise				
0	Chaque participant : • Entraine et approfondit les techniques d'accès et de travail sur corde				
	Aucune				
	Les entrainements sont obligatoires sur l'année pour maintenir la fonction selon le tableau.				
	25-VD-E CORD 1 : le 20 janvier 2025 25-VD-E CORD 2 : le 13 février 2025				
	25-VD-E CORD 3 : le 11 mars 2025 25-VD-E CORD 4 : le 9 avril 2025				
-0-0	25-VD-E CORD 5 : le 26 mai 2025 25-VD-CR Grimpday : du 4 au 7 juin 2025				
nour info	25-VD-E CORD 6 : le 25 juin 2025				
pour info	25-VD-E CORD 7 : le 14 juillet 2025 25-VD-E CORD 8 : le 27 août 2025				
	25-VD-E CORD 9 : le 25 septembre 2025 25-VD-E CORD 10 : le 7 octobre 2025				
	25-VD-E CORD 11 : le 19 novembre 2025 25-VD-E CORD 12 : le 16 décembre 2025				
LPPCi	Article 53				

Attention, les spécialistes cordistes sont automatiquement inscrits au cours AA-VD-E CORD. Ils gèrent leur participation de manière individuelle. Une liste de présence est remplie pour l'année. La solde et l'APG sont distribuées en fin d'année.

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.5.5 Spécialiste sauvetage en profondeur

CS SAUV	Cours complémentaire spécialiste du sauvetage en profondeur				
	Sauvetage technique				
	Spécialiste cordiste (N3)				
	Très bonne condition physique				
	Intérêt pour le travail en hauteur et le sauvetage				
②	• 2 x 5 jours				
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain				
	Instructeur de la Protection civile vaudoise				
	Chaque participant :				
(0)	S1 : procède à des sauvetages simples en équipe				
	S2 : procède à des sauvetages en équipe				
	Examen des compétences ITRA 2 et 3 par un expert international				
	 Grade : - Fonction : - Formation complémentaire : spécialiste sauvetage en profondeur Certificat de de sauveteur technique ITRA 				
Sélection	Sur proposition des instructeurs cantonaux responsables du domaine CORD				
 _	25-VD-CS SAUV S1 : du 15 septembre au 19 septembre 2025				
pour info	25-VD-CS SAUV S2 : du 5 mai au 9 mai 2025				
LPPCi	Article 50				

ITRA: international technical rescue association (https://itra.international/)

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.5.6 Entrainement des sauveteurs en profondeur

E SAUV	Entrainement pour spécialiste du sauvetage en profondeur				
B	Techniques de sauvetage sur corde				
<u> </u>	Spécialiste du sauvetage en profondeur				
(• Journées				
9	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain				
	Instructeur de la Protection civile vaudoise				
0	Chaque participant : • Entraine et approfondit les techniques de sauvetage sur corde				
	Aucune				
	Les entrainements sont obligatoires sur l'année pour maintenir la fonction selon le tableau.				
pour info	25-VD-E SAUV 1 : le 13 mars 2025 25-VD-E SAUV 2 : le 31 mars 2025 25-VD-E SAUV 3 : le 1er avril 2025 25-VD-CR Grimpday : du 4 au 7 juin 2025 25-VD-E SAUV 4 : le 12 juin 2025 25-VD-E SAUV 5 : le 28 octobre 2025 25-VD-E SAUV 6 : le 1er décembre 2025 25-VD-E SAUV 7 : le 2 décembre 2025				
LPPCi	Article 53				

Attention, les dates doivent être planifiées de manière concertées.

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.6 Bûcheronnage/forestage

Les spécialistes bûcherons formés en 3 jours jusqu'en 2022 gardent la spécialisation.

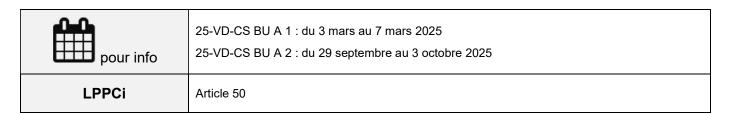
Dès 2023, les astreints ayant suivi les formations A et B reçoivent en plus une formation complémentaire selon le niveau atteint :

Formation suivie	Résultat	Spécialisation et certifications		
CS BU jusqu'en 2022	-	Spécialiste bûcheron	-	-
CS BU A dès 2023	partiel	Spécialiste bûcheron	-	-
CS BU A dès 2023	réussi	Spécialiste bûcheron	E28	-
CS BU B dès 2024	échec	Spécialiste bûcheron	Maintien E28	-
CS BU B dès 2024	réussi	Spécialiste bûcheron	Déjà E28	E29



4.3.6.1 Spécialiste bûcheron A (E28)

CS BU A Cours complémentaire spécialiste bûcheron Utilisation avancée de la tronçonneuse Travaux de remise en état en forêt Abattage d'un arbre en cas simple (démonstration de cas spéciaux) Ebranchage, façonnage, débitage Pionnier ou préposé au matériel 2 jours préparatoires + 5 jours Centre de formation forestière, ch de Budron H8, 1052 Le Mont/Lausanne Instructeur de la Protection civile vaudoise Formateur du centre de formation forestier Chaque participant: cite et applique les directives en matière de sécurité au travail forestier abat des arbres en cas simples ébranche et débite des arbres mis à terre participe à un chantier en forêt dans son ensemble Abattage d'arbres cas simple Grade: appointé Fonction: -Formation complémentaire : spécialiste bûcheron E28 Certificat de cours base du bûcheronnage (E28) 25-VD-S BU A 1 : les 13 et 14 janvier 2025 25-VD-S BU A 2 : les 16 et 17 janvier 2025 25-VD-S BU A 3 : les 8 et 9 décembre 2025 (pour les CS BU de 2026)



GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.6.2 Spécialiste bûcheron B (E29)

CS BU B	Cours complémentaire spécialiste bûcheron
	 Abattage d'un arbre en cas spécial Ebranchage, façonnage, débitage Feux de forêt
	 Spécialiste bûcheron (cours A) ayant effectué un CP BU dans l'année 5 jours
8	Centre de formation forestière, ch de Budron H8, 1052 Le Mont/Lausanne
	Instructeur de la Protection civile vaudoise Formateur du centre de formation forestier
0	Chaque participant :
<u>O</u>	Abattage d'arbres cas complexes Grade : pas de changement
	 Fonction : - Formation complémentaire : spécialiste bûcheron E29 Certificat de cours bûcheronnage avancé (E29)
Sélection	Sur proposition des instructeurs cantonaux lors d'un CP BU
pour info	25-VD-CS BU B 1 : du 17 mars au 21 mars 2025 25-VD-CS BU B 2 : du 24 novembre au 28 novembre 2025
LPPCi	Article 50

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.6.3 Perfectionnement des bûcherons

CP BU	Cours de perfectionnement pour spécialiste bûcheron
	Techniques de bûcheronnage
	Techniques de forestage
©	Spécialiste bûcheron (ancien, A ou B)
②	• 2 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
*	Instructeur de la Protection civile vaudoise
	Chaque participant :
6	 revoit et entraine les techniques de bûcheronnage élabore un concept de sécurité pour des travaux en forêt
Ô	Abattage, façonnage et débitage d'un arbre
	• Aucun
<u> </u>	25-VD-CP BU 1 : les 9 et 10 janvier 2025
	25-VD-CP BU 2 : les 4 et 5 décembre 2025 (pour les CS BU de 2026)
LPPCi	Article 52

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.7 Spécialiste en éléments naturels

4.3.7.1 Inondations

CS ENE	Cours complémentaire spécialiste en éléments naturels (EN) Inondations
	• Crues
E	Inondations
	Soldat, spécialiste ou cadre n'ayant pas de restriction physique pour le déplacement de charges
①	• 2 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
	Instructeur de la Protection civile vaudoise
	Instructeur de l'ECA
_	Chaque participant :
ര	engage le module EN inondations
0	protège, canalise et endigue
	surveille et alarme en cas de problématique d'éléments naturels
	Aucune
	 Module éléments naturels eau. Formation complémentaire : inondation
	Dès l'ouverture du module inondation de la piste d'exercice
LPPCi	Article 50

Les astreints ayant suivi l'ensemble des modules EN proposés seront nommés à la fonction de spécialiste EN avec le grade d'appointé. Les cadres et spécialistes maintiennent leur grade et leur fonction.



4.3.7.2 Feux de forêt

CS ENF	Cours complémentaire spécialiste en éléments naturels (EN) Feux de forêt
	Feux de forêt
©	Soldat, spécialiste ou cadre n'ayant pas de restriction physique pour le déplacement de charges
(• 2 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
*	 Instructeur de la Protection civile vaudoise Instructeur de l'ECA
0	Chaque participant :
L	Aucune
	 Module éléments naturels feux. Formation complémentaire : feu forêt
	25-VD-CS ENF 1 : les 1 ^{er} et 2 avril 2025 25-VD-CS ENF 2 : les 19 et 20 mai 2025
LPPCi	Article 50

Les astreints ayant suivi l'ensemble des modules EN proposés seront nommés à la fonction de spécialiste EN avec le grade d'appointé. Les cadres et spécialistes maintiennent leur grade et leur fonction.



4.3.7.3 Glissements de terrain

CS ENT	Cours complémentaire spécialiste en éléments naturels (EN)
	Glissements de terrain
	Glissement de terrain
	Laves torrentielles
©	Soldat, spécialiste ou cadre n'ayant pas de restriction physique pour le déplacement de charges
②	• 2 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
*	Instructeur de la Protection civile vaudoise
	Chaque participant :
6	accomplit des travaux de déblaiement
	 conçoit des structures de sécurisation rétablit et sécurise des route et des sentiers
ß	Aucune
	 Module éléments glissement de terrain Formation complémentaire : glissement de terrain
	Dès l'ouverture de la nouvelle piste d'exercice
LPPCi	Article 50

Les astreints ayant suivi l'ensemble des modules EN proposés seront nommés à la fonction de spécialiste EN avec le grade d'appointé. Les cadres et spécialistes maintiennent leur grade et leur fonction.



4.3.8 Spécialiste sanitaire

CS SAN	Cours complémentaire spécialiste sanitaire
	Secours sanitaire élargis
	 Soldat ou spécialiste ayant un intérêt pour le domaine du secours sanitaire Pas de restriction physique (brancardage, port du sac sanitaire) Pas de peur à la vue du sang, de brûlure ou de coupure Capable de réflexion rapide et précise Capacité à travailler sous stress
(2)	1 jour de sélection + 2 x 5 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
	Formamed (entreprise spécialisée)
1	Instructeur de la Protection civile vaudoise
	Chaque participant :
(0)	traite les blessures potentielles au sein de sa compagnie
	participe à un dispositif sanitaire dans le cadre de ses compétences
	Examens modulaires (éliminatoire)
	Grade : appointé Fonction : -
	Formation complémentaire : spécialiste sanitaire
1-	 Les modules de formation EQM proposés sont reconnus pour être sanitaire d'entreprise. La formation est également certifiée IAS 2.
Sélection	25-VD-S SAN : le 4 avril 2025
	25 VD CC CAN 4 . du 27 catabra ou 24 catabra 2005 (4ère :: tis)
pour info	25-VD-CS SAN 1 : du 27 octobre au 31 octobre 2025 (1 ^{ère} ptie) du 17 novembre au 21 novembre 2025 (2 ^{ème} ptie)
LPPCi	Article 50

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

Attention, l'inscription est faite **uniquement** pour la journée de sélection. Le bureau des cours inscrira ensuite les astreints retenus pour la formation. Le nombre de places est limité.

E SAN	Entrainement des spécialistes sanitaire
	Secours sanitaire
©	Spécialiste sanitaire
②	• 3 jours
9	Centre cantonal d'instruction, Gollion et terrain
*	Formamed (entreprise spécialisée) Instructeur de la Protection civile vaudoise
Ø	Chaque participant : • revoit les techniques d'engagement sanitaire
	Examens modulaires
	25-VD-E SAN 1 : du 13 janvier au 15 janvier 2025 25-VD-E SAN 2 : du 3 mars au 5 mars 2025 25-VD-E SAN 3 : du 18 août au 20 août 2025 25-VD-E SAN 4 : du 8 décembre au 10 décembre 2025
LPPCi	Article 53

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.9 Spécialiste communication

CS ME	Cours complémentaire spécialiste communication
	Photographie
	• Vidéo
٧	Réseaux sociaux
	Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB
	Intérêt pour les médias sociaux
(-)	A jours Nouvelle durée
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
	Instructeur de la Protection civile vaudoise
7	Intervenants externes
	Chaque participant :
	prend une photo de manière adéquate
	tourne et monte une vidéo
	anime un réseau social
Ď	• Aucune
	Grade : appointé
	 Fonction : - Formation complémentaire : spécialiste en communication
	
	25-VD-CS ME 1 : du 25 août au 28 août 2025
LPPCi	Article 50

Attention, les astreints ayant une profession dans les médias (journaliste, photographe, etc.) peuvent raccourcir le cursus en fonction de leurs besoins spécifiques.

4.3.10 Spécialiste drone

CS DRO	Cours complémentaire spécialiste drone
A	 Survol de secteurs d'intervention Recherche de personnes par drone Analyse structurelle de bâtiments endommagés Astreint de protection civile ayant au minimum accompli l'EFB Intérêt pour les drones
2	1 jour de sélection + 5 jours Centre cantonal d'instruction, Gollion
	Instructeur de la Protection civile vaudoise
Ø	Chaque participant :
	plètement que si l'examen est réussi. Grade : appointé Fonction : - Formation complémentaire : spécialiste drone Certificat de télépilote de drone A1 et A3
Sélection	25-VD-S DRO : le 27 février 2025
pour info	25-VD-CS DRO 1 : du 2 juin au 6 juin 2025 25-VD-CS DRO 2 : du 15 septembre au 19 septembre 2025 Article 50

Attention, le nombre de places est limité.

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

E DRO	Entrainement des spécialistes drone
	 Vol avec Mavic 30T : recherche et localisation Vol avec Elios : reconnaissance sous-terraine
	Spécialiste drone
②	• 2 jours
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
	Instructeur de la Protection civile vaudoise
	Chaque participant :
(b)	vole correctement avec l'entier des drones de la Protection civile vaudoise
	Aucune
	Maintien de la formation complémentaire obligatoire
	25-VD-E DRO 1 : les 20 et 21 mars 2025
	25-VD-E DRO 2 : les 28 et 29 avril 2025
	25-VD-E DRO 3 : les 21 et 22 août 2025
	25-VD-E DRO 2 : les 13 et 14 octobre 2025
LPPCi	Article 53

Les entrainements avec le Mini et le Mavic 30 se font durant des CR spéciaux de plusieurs ORPC

GTIR: Ce cours n'est pas ouvert aux astreints des autres cantons!

4.3.11 Vérificateur EPI

CS EPI

Cours complémentaire vérificateur EPI



Les astreints préposés au matériel depuis 2019 ainsi que les spécialistes antichute dès 2024 sont déjà formés comme vérificateurs EPI.

	 Bases légales Procédures de contrôle des EPI ACH Processus logistique PCi-VD
	 Préposé au matériel formé avant 2019 ou nécessitant un refresh Professionnel des ORPC Astreint intéressé
②	• 1 jour
8	Centre cantonal d'instruction, Gollion
*	Instructeur de la Protection civile vaudoise
Ø	Chaque participant : explique le processus logistique de la Protection civile vaudoise effectue un contrôle approfondi (annuel) du matériel antichute visualise les défauts sur des EPI ACH
L	Grade : - Fonction : - Formation complémentaire : vérificateur EPI
	le participant peut être engagé pour un contrôle annuel du matériel antichute ou cordiste.
	25-VD-CS EPI 1 : le 2 mai 2025 25-VD-CS EPI 2 : le 25 août 2025
LPPCi	Article 50